

# QUEL CADRE DE VIE POUR DEMAIN ? PRÉPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DU LAURAGAIS

**SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PAYS LAURAGAIS :  
LA RÉVISION EST EN COURS... NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS !**

Les élus du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Lauragais ont engagé la seconde révision du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) qui s'impose aux documents d'urbanisme des communes (PLU(i), cartes communales) depuis février 2019.

**HABITANTS DU LAURAGAIS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES... VOUS ÊTES CONCERNÉS**

Le SCOT est un document de planification qui va fixer les orientations de développement du territoire à l'horizon 2050 pour les 167 communes audoises, haut-garonnaises et tarnaises qui composent le Pays Lauragais.

**NOUVEAUTÉ : LE PROCHAIN SCOT AURA ÉGALEMENT UNE VALEUR DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET). L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST PLACÉE AU CENTRE DES RÉFLEXIONS AFIN DE GARANTIR UN TERRITOIRE HABITABLE SUR LE LONG TERME.**

Les élus du PETR vous proposent de partager et enrichir ce travail de planification en allant à votre rencontre lors de réunions publiques.

Une 1ère réunion publique est programmée par le PETR du Pays Lauragais

**Le 10 décembre 2024 de 21h à 22h30  
à Castelnaudary**

(salle du conseil communautaire de la CCCLA, 280 avenue Gérard Rouvière)

Elle sera l'occasion **de croiser les regards sur les forces, les faiblesses, et les défis qui attendent notre territoire.**

Cette phase de concertation est très importante pour que chacun apporte sa contribution à cet exercice prospectif.

**Venez nombreux !**

**INSCRIPTIONS VIA LE QR CODE CI-DESSOUS  
OU SUR LE SITE WWW.PAYSLAURAGAIS.COM**

